

Validation des Acquis de l'Expérience

Accompagnement VAE



CONTEXTE

La **validation des acquis de l'expérience** est une démarche visant à valoriser votre expérience acquise durant votre parcours professionnel, pour obtenir une certification ou un bloc de compétences d'une certification. À la clé, l'obtention d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un certificat de qualification professionnelle (CQP), tous inscrits au RNCP ([Répertoire National des Certifications Professionnelles](#)).

OBJECTIF

L'accompagnement à la VAE a pour objectifs d'apporter aux candidats :

- une aide méthodologique dans leur démarche
- une aide aux choix des activités ou des situations professionnelles à décrire
- une aide à l'élaboration du dossier de VAE
- De préparer à l'entretien devant le jury


ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Entrées / sorties permanentes

Accompagnement : 9 à 12 mois
(du dépôt de recevabilité jusqu'à la validation du jury)

Durée : Selon l'individualisation, les contenus et les temps d'accompagnement peuvent varier :

- Option 1 : 27h30 (formule de base)
- Option 2 : 48h30 (AFGSU2-21h)
- Option 3 : 32h30 (+ 5h en individuel)

 Lens & Amiens

Tarif : nous consulter !

Méthode Pédagogique

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation professionnelles :

Analyse de l'expérience au regard du référentiel

Mises en situation concrètes

Ateliers collaboratifs

Coaching personnalisé

Utilisation d'une grille d'évaluation

Rédaction de fiches de compétences

Simulation d'entretien devant jury

Méthode d'évaluation

Auto-positionnement selon le référentiel de certification

Suivi individualisé de la rédaction du Livret 2

Vérification progressive de l'acquisition des compétences visées

Soutenance finale devant un jury de certification (composé d'un formateur et d'un professionnel)

Date d'entretien fixée par la DREETS



Métiers et compétences visés : Tous secteurs d'activité, du niveau 3 à 6

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT (FORMULE DE BASE)

1) Accueil information (1h30)

Entretien de positionnement

2) Accompagnement (26h)

(après accord de recevabilité à la demande de VAE)

Temps collectifs 15h / Temps individuel 11h

1ère étape collective 6H

Présentation de la méthode (2x3h)

2ème étape individuelle 3H

Choix des activités ou des situations professionnelles les plus significatives

3ème Ateliers de suivi collectif 6H

Explication du livret 2 (2x3h)

Ateliers de suivi Individuelle **5H** (Espace-temps d'écriture (2x 2h30))

4ème étape collective 3H

Préparation générale à l'oral

5ème étape individuelle 2H

Entraînement à l'oral à partir du dossier

6ème étape 1H

Suivi post jury

2) Inscription et Jury

Dépôt du livret 2 (livret constitutif de l'expérience) puis jury de certification

Evaluation de l'expérience à partir de l'étude du livret 2 et de l'entretien devant un jury composé à minima de 2 personnes enseignants ou professionnels du domaine d'activité visé. Cet oral dure entre 30 minutes et 1 heure. Ce moment clé constitue la dernière étape avant l'obtention du diplôme. Cependant, il peut s'écouler plusieurs mois avant d'obtenir une date de convocation.

Le jury peut fournir le verdict directement à la fin de l'entretien ou communiquer la décision par voie postale.

Dans ce dernier cas, l'attente peut prendre **trois semaines**.

Décision du jury :

- Validation totale : Délivrance du diplôme
- Validation partielle : délais de 5ans pour obtenir l'intégralité du diplôme / Possibilité d'obtention de blocs de compétences manquants après une formation ou des expériences complémentaires
Les blocs de compétences sont acquis à vie jusqu'à l'abrogation du diplôme
- Aucune validation

Retrouvez toutes les informations sur formintuitive.fr

